

ECOLE DE VOILE 2021 / TOUSSAINT / 5 JOURS AU TARIF DE 230 EUROS

Gestes Barrières



CHOIX DES SUPPORTS :

Catamarans 12 pieds : de 10 à 13 ans

Catamarans 14 à 16 pieds : à partir de 14 ans et adultes

Planche à voile : à partir de 13 ans et adultes

TOUSSAINT

LOCATION COMBINAISON : Offerte

DUREE DES STAGES :

Du mardi au samedi, séance 5 heures

N° DES STAGES et DATES :

N° 44 du 2 au 6 novembre 2021

Mardi 2 au samedi 6 novembre 2021				
N° 44	Début	Marée		Fin
		Heure	Hauteur	
Ma	08h00	09h50	8,30 m	13h00
Me	08h00	10h32	8,75 m	13h00
Je	08h45	11h12	9,15 m	13h45
Ve	09h30	11h55	9,35 m	14h30
Sa	10h00	12h39	9,45 m	15h00

Les réservations doivent être accompagnées d'un chèque de 50 €
à l'ordre du **Trésor Public** (par stage retenu)

Tout stage non régularisé sera systématiquement annulé, aucun acompte ne sera remboursé

Le Touquet & Co

Centre Nautique de la Baie de Canche

1 Avenue Jean Ruet - 62520 - Le Touquet-Paris-Plage

Tél. (33) 03 21 05 12 77 - Fax (33) 03 21 05 59 77

E-mail : voile@letouquet.com - www.letouquet.com





SOURCE DE LUMIÈRES
LE TOUQUET
PARIS-PLAGE

ECOLE DE VOILE TOUSSAINT 2021

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM:.....PRENOM:.....
AGE : Poids:.....
DATE DE NAISSANCE :...../...../.....

ADRESSE PRINCIPALE.....
CODE POSTAL:..... VILLE:.....
TEL :

MAIL (pour mise à jour de nos dossiers) :

STAGE : (Entourer la mention de votre choix)

CATAMARAN : New Cat 1 / Topaz 12 – Topaz 14 / TWIN CAT / HOBIE
– PLANCHE A VOILE

DATES : du mardi 2 au samedi 6 novembre 2021

TARIF : 230 €

Niveau: Mettre une croix dans la case correspondante

Initiation Intermédiaire Perfectionnement

Pour les mineurs Autorisations Parentales

- Je soussigné(e).....Représentant légal de.....autorise d'une part l'enfant précité à participer au stage de Voile N°.....en.....au Centre Nautique de la Baie de Canche.
- J'autorise d'autre part, en cas d'urgence, la conduite de cet enfant dans un établissement hospitalier ou toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- J'atteste que l'enfant est apte à plonger totalement et à nager 50 mètres sans reprendre pied.
- **IMPORTANT** Je soussigné(e).....Représentant légal de.....m'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile dans un délai de 5 jours à partir du 1^{er} jour du stage.
- Madame, Monsieur.....autorise(nt) l'école de voile du Touquet & Co à laisser mon enfant, repartir seul en fin de cours
Oui Non
- **Droit à l'image** : L'école de voile du Touquet & Co est susceptible de réaliser des reportages photographiques et audiovisuels durant les activités. Sauf avis contraire de votre part, nous nous réservons la possibilité d'utiliser des images dans la plaquette et sur le site internet de l'école de voile ainsi que le site internet de l'office du tourisme du Touquet Paris Plage.
Oui Non

Pour les personnes âgées de 18 ans et plus Attestation :

J'atteste être en parfaite santé et être capable de plonger et de nager 50 mètres en eau profonde.

J'atteste avoir reçu une information précisant le montant des garanties d'assurance associées à la licence FFV et avoir été informé des possibilités de souscription de garanties (formulaire assurance MMA).

0 je souscris à l'une des formules de garanties complémentaires.

0 Je refuse de souscrire à ces garanties complémentaires.

J'atteste pareillement avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole de Voile et de ses conditions au verso

« Lu et approuvé » Fait à le

Signature :



VIVRE ENSEMBLE
DES BULLES ROYALES

NB : Conformément à la loi informatique et liberté, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant, ainsi que du droit de vous opposer à ce que les données vous concernant fassent l'objet d'un traitement informatique en adressant un courrier au service relations clients de l'Office du Tourisme, Place de l'Hermitage, 62520 Le Touquet Paris Plage.

Règlement Intérieur : Ecole de Voile

Le règlement intérieur propre à l'école de voile complète les dispositions liées à l'application du règlement intérieur général du Centre Nautique de la Baie de Canche.

Utilisation des locaux et du matériel

Pour une bonne gestion des installations, il est demandé à chacun de veiller à la propriété des lieux.

Il est interdit de pénétrer dans l'enceinte du Centre Nautique avec un véhicule à moteur. Un parking devant le club est entièrement réservé aux membres et stagiaires du club.

Chaque stagiaire est responsable du matériel qui lui est confié (bateau ou P.A.V., gilet, combinaison), il lui est recommandé de le rincer et de le ranger après la navigation. Le stagiaire est tenu de signaler à son moniteur les pièces manquantes ou défectueuses.

Seul le chef de Base et le BE peuvent décider du choix des types d'embarcations et des équipages.

Responsabilité du Centre Nautique de la Baie de Canche

Le Centre Nautique n'est pas responsable des vols qui pourraient être commis dans l'établissement ou sur les parkings. Les objets de valeur pourront être remis au bureau d'accueil.

La responsabilité du Centre Nautique ne peut être engagée que sur l'enceinte de la base et uniquement durant les horaires de stage.

Météo

Seul le responsable de la base ou le B.E responsable de l'école de Voile peut décider d'annuler une sortie en cas de mauvaises conditions météorologiques, il décide du nombre de bateaux à utiliser lors d'une séance ainsi que de la zone de navigation.

Navigation et Sécurité

Le port du gilet de sauvetage ainsi que les chaussures sont obligatoires quelles que soient les conditions météo et celle que soit l'embarcation. Chaque stagiaire est tenu de vérifier si le gilet de sauvetage que le moniteur lui a proposé correspond à son poids. Toutefois en Plancher à voile ; le stagiaire peut être dispensé de gilet si son niveau le justifie et s'il est équipé d'une combinaison.

L'enseignement est assuré par un moniteur fédéral ou d'état conformément à la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 modifiée. Le nombre d'embarcation et d'enseignants est conforme à l'arrêté du 9 février 1998.

Il est formellement interdit au stagiaire de naviguer seul hors de son groupe et/ou de la zone de navigation.

Tout stagiaire ne respectant pas ce règlement pourra se voir exclu de l'école sans remboursement.

Conditions Générales

Inscription

Le règlement du stage doit être effectué avant la 1^{ère} séance du stage ; celui-ci donne accès aux infrastructures de l'école de voile. La licence incluse est obligatoire pour pouvoir naviguer.

En cas d'interruption en cours de semaine, le stage ne sera remboursé qu'à hauteur de 19 Euros par jour manqué, et sur certificat médical.

Les tarifs

Les tarifs comprennent : frais d'inscription, l'encadrement, l'assurance ainsi que le gilet de sauvetage, l'accès aux vestiaires et sanitaires.

Il n'est pas compris dans le prix : les vêtements de mer (possibilité de location : combinaison néoprène).

Chèque vacances et Coupons Sport

Le Touquet & Co accepte les chèques vacances et les coupons sport.

Annulation

En cas d'annulation dans le mois précédant la date du stage, l'acompte reste acquis au Touquet Equipements et Evénements pour frais de dossier.

Annulation de la séance

Si les conditions météorologiques sont jugées mauvaises, une ou plusieurs séances pourront être annulées. Ces annulations ne pourront donner lieu à aucun remboursement. La ou les séances annulées pourront être reportées éventuellement à une date disponible suivant les heures de marée et le remplissage de l'école de voile, la décision sera prise uniquement par le responsable de l'école de voile.

Agrément

Le Touquet & Co est agréée Jeunesse et Sports sous le n° 06204ET0016

Déclenchement des Moyens de Sécurité

En cas d'accident :

Prévenir un permanent de l'école de voile : 03.21.05.12.77 ou canal 77

Prévenir les pompiers du Touquet (18)

Prévenir le C.R.O.S.S Gris Nez en les informant de la situation

03.21.87.21.87 ou canal 16 ou 1616 d'un mobile ou 196